



Au 1<sup>er</sup> septembre 2009 , **plus de 5140** entreprises adhèrent au Global Compact dans le monde, dont plus de **600** en France. Nous restons le premier pays dans le monde.

En plus de ces signataires « entreprises », **1865** sont des « non-entreprises » (**57** en France)

**21** entreprises ont dû être délistées en France depuis le premier janvier 2009 pour cause de non-transmission de communication sur le Progrès (coP) après de nombreuses relances personnelles.

### Sommaire :

#### Actualités du Forum des amis du Pacte Mondial en France

- Derniers déjeuners débats (pour les membres de l'association)
- Nouveau site Internet

#### Informations pratiques :

- Entretiens individuels d'assistance à la rédaction de bonnes pratiques / coP
- Transmission des bonnes pratiques
- Modifications aux règles des coPs
- Mise à jour des contacts sur le site de New-York

#### Actualités du Global Compact (New-York)

- Seal the deal
- Rappel : Nouvelles procédures d'adhésion et d'obtention du logo en ligne sur le site de New-York
- Résumé des lettres d'informations mensuelles de New-York (GC Bulletin)

#### Agenda des manifestations

### **Actualités du Forum**

#### ▪ **Derniers déjeuners débats (réservés aux adhérents)**

**Le mardi 15 septembre 2009**, Yazid Sabeg, Commissaire à la diversité et à l'égalité des chances auprès du premier Ministre, mais également depuis près de 20 ans à la tête d'une entreprise de près de 4000 salariés, est intervenu devant plus de 70 Présidents et cadres dirigeants d'entreprises membres de l'association Forum des Amis du Pacte Mondial en France sur le thème :

#### **« Rapport sur la diversité et l'égalité des chances »**

Il a présenté certaines conclusions de son rapport, présenté au Président de la République.

[Accéder au compte-rendu de ce déjeuner](#)

En projet pour le prochain déjeuner débat: Jean-Cyril Spinetta, Président d'Air France sur le transport aérien et l'effet de serre. Date communiquée prochainement

- **Nouveau site internet**

L'association Forum des Amis du Pacte Mondial en France est heureuse de vous présenter son tout nouveau site Internet, accessible à la même adresse que l'ancien ([www.pactemondial.org](http://www.pactemondial.org))

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires.

### **Informations pratiques**

- Entretiens individuels d'assistance à la rédaction de coP / bonnes pratiques

**Rappel : chaque signataire du Pacte Mondial doit transmettre au minimum une nouvelle bonne pratique/ communication sur le Progrès (coP) chaque année : la première fois un an après l'adhésion ( depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009) et ensuite un an au plus tard après la précédente.**

N'attendez pas la dernière relance pour transmettre votre bonne pratique / coP ! Vérifiez dès aujourd'hui si votre entreprise est « active » sur [www.unglobalcompact.org](http://www.unglobalcompact.org) .

Pour répondre à vos questions, nous organisons des **séances d'assistance personnalisée** à la rédaction de votre bonne pratique / coP régulièrement. Nous vous engageons à prendre un rendez-vous individuel pour ne pas rejoindre les 21 entreprises délistées.

- Transmission des bonnes pratiques / coP

**Les coPs sont validées depuis quelques mois par l'association française (Le Bureau de New-York revient systématiquement vers nous pour accord dès que vous soumettez votre coP sur leur site). Afin de gagner du temps, nous vous recommandons donc de nous les adresser d'abord pour validation. Nous nous engageons à vous répondre dans la semaine pour que vous puissiez l'adresser à New-York ensuite.**

Vous devez mettre en ligne vos bonnes pratiques / coP sur les 2 sites du Pacte Mondial <http://www.unglobalcompact.org/> et <http://www.pactemondial.org/> (seulement en français). Sur le site [www.unglobalcompact.org](http://www.unglobalcompact.org) , vous gérez vous-même les informations concernant les contacts Pacte Mondial dans votre société et vous soumettez directement vos bonnes pratiques / coP grâce à un code d'accès personnel que le Bureau Global Compact de New York vous a envoyé. Pour vous aider à transmettre vos documents sur les 2 sites, nous avons rédigé ce guide.

[Accéder au guide transmettre une coP/ bonne pratique](#)

- Modifications aux règles coPs depuis le premier juillet 2009 :

Pour rappel **les trois parties** que doivent obligatoirement comporter les coPs sont :

I – Renouvellement de l'engagement du Président de l'entreprise envers les 10 principes du Pacte Mondial

**2** – Description détaillée des actions d'ores et déjà mises en œuvre (description pragmatique qui doit viser la compréhension par le lecteur)

**3** – Résultats chiffrés observés ou attendus.

Nous recevons encore beaucoup de projets de coP où manque soit l'engagement du Président, soit les résultats chiffrés

Nous vous informons que **le mécénat ne fait pas partie des progrès** au regard du Pacte Mondial.

**Depuis le 1er juillet 2009, quelques règles supplémentaires ont été établies:**

1 - Au cours des 5 premières années, les entreprises sont tenues de soumettre des coPs qui traitent de deux chapitres au moins (par exemple, respect de l'environnement et conditions de travail)

2 - A partir de la 6ème année, les 4 chapitres (donc également respect des droits de l'homme et lutte contre la corruption - principes 1, 2 et 10) devront être traités

(Pour les nombreuses entreprises françaises qui n'ont pas été et ne sont pas confrontées aux principes 1, 2 et 10, l'association proposera un texte qui servira de réponse)

3 - Les entreprises "non-communicantes" seront automatiquement sorties de la liste au bout d'un an.

Ces modifications ont un sens au niveau mondial mais ne s'adressent pas nécessairement à toutes les entreprises.

Pour toute question sur les coPs : [pacte-mondial@idep.net](mailto:pacte-mondial@idep.net) / 01 53 23 87 20

- Mise à jour des contacts sur le site de New-York

Les emails en provenance de New-York sont envoyée à la personne « contact », enregistrée sur le site de New-York (dans la partie réservée aux adhérent). N'oubliez pas de vérifier que la personne contacte est toujours celle suivant le dossier Pacte Mondial au sein de l'entreprise afin que les emails soient bien envoyés à la bonne personne.

De la même façon, n'oubliez pas de modifier les coordonnées de la personne contact sur le site pour toute modification du suivi du dossier dans l'entreprise.

### **Actualités du Global Compact (New-York)**

- « Seal The Deal »

Le programme « Seal the Deal » s'inscrit dans le cadre de la préparation de la réunion internationale sur le changement climatique à Copenhague. Les entreprises sont invitées à rédiger un texte de soutien de quelques lignes, aux gouvernements qui vont prendre des décisions.

Nous souhaitons qu'un grand nombre d'entrepreneurs français se manifestent sur le site pour que la France soit la première pour ce sujet également.

Plus d'informations sur le site Internet : <http://www.sealthedeal2009.org/>

- Rappel : Nouvelles procédures d'adhésion en ligne sur le site de New-York et d'obtention du logo

Les entreprises qui souhaitent rejoindre le Global Compact doivent aujourd'hui effectuer leur adhésion directement en ligne, en passant par le site du Global Compact de New-York. "Online Business Organization Registration"

La procédure d'obtention du logo se fait également directement en ligne dans la partie réservée aux adhérents.

- Résumé des lettres d'informations mensuelles de New-York (GC Bulletin)

Un résumé en français des lettres d'informations de New-York est disponible sur notre site Internet., en particulier « Le Pacte Mondial éclaircit l'objectif et la portée des mesures relatives aux principes d'intégrité.

[www.pactemondial.org](http://www.pactemondial.org)

### **Agenda des manifestation à venir du Global Compact (New-York)**

« Leader summit »: 24 et 25 juin 2010 – new-York, 10<sup>ème</sup> anniversaire du Pacte Mondial.

---

Si vous ne voulez plus recevoir cette lettre d'information, merci de nous indiquer alors les coordonnées d'un nouvel interlocuteur Pacte Mondial dans votre entreprise.

Pour plus d'informations sur le Pacte Mondial :  
Aurélie Dubois - Chargée de mission Pacte Mondial  
29 rue de Lisbonne - 75008 Paris  
[pacte-mondial@idep.net](mailto:pacte-mondial@idep.net)  
Tél. : 01 53 23 87 20 – Fax : 01 47 23 79 01